

## Lettre d'information N°39 - 22 octobre 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

## **Fdito**

Depuis la semaine dernière, nous avons réactivé la page « Actualités liées au Covid-19 ». Elle centralise toutes les informations hebdomadaires liées au secteur agricole et viticole et vous informe sur la mise à jour de la législation et de la réglementation.



## A la une

**Calendrier de paiement des aides PAC :** Un communiqué du ministère de l'Agriculture annonce que le paiement des avances des aides de la PAC 2020 a débuté le 16 octobre. *En savoir plus* 

Actualités liées au Covid-19: Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. Mesures en vigueur à la date du 22 octobre 2020. En savoir plus

**Utilisation de produits phyto:** Le décret n°2020-1265 du 16 octobre 2020 précise le contenu ainsi que les modalités d'exercice des activités de conseils stratégiques et spécifiques à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. *En savoir plus* 

## Dans le reste de l'actualité

**Transferts des autorisations de plantation de vignes :** Une instruction technique DGPE/SDFE/2020-624 du 9 octobre 2020 recense les cas de mutations et de transferts d'autorisations admis par la Commission européenne à titre dérogatoire. *En savoir plus* 

Réforme de la PAC : Les 27 pays de l'UE sont parvenus à un accord sur la future politique

agricole européenne. A charge désormais pour le Parlement de trouver une position commune pour que commencent les négociations. *En savoir plus* 

**Une remise à niveau pour les chasseurs :** Un arrêté du 5 octobre 2020 relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique impose une remise à niveau décennale aux chasseurs. En savoir plus